

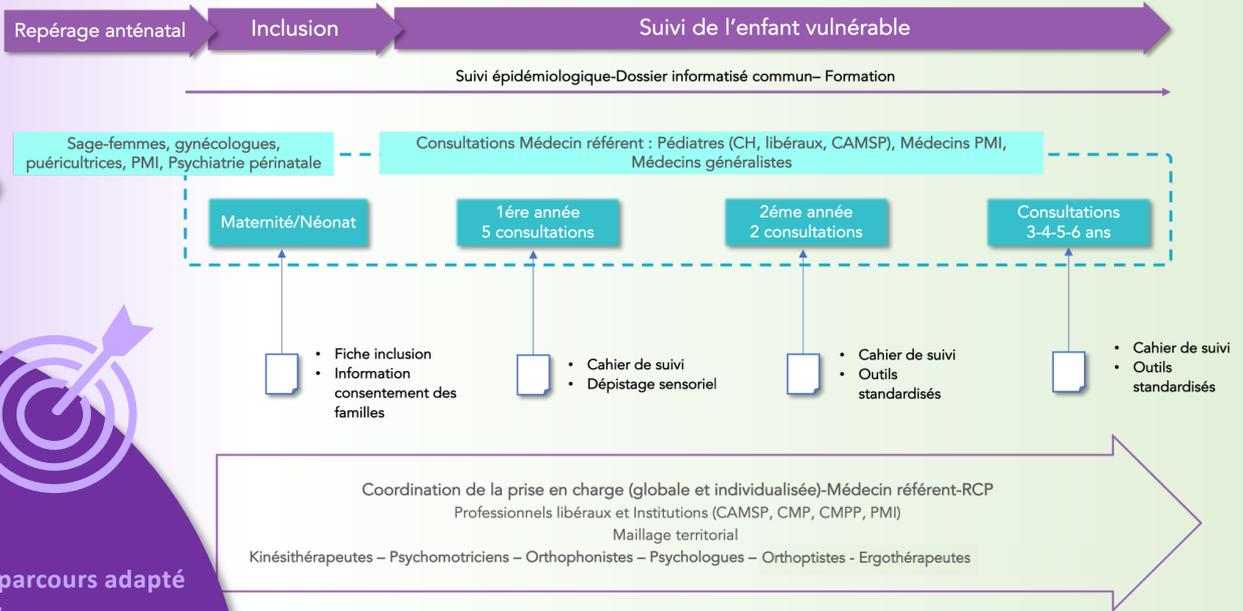
Parcours de soins précoces et coordonnés des nouveau-nés vulnérables



Objectifs

Mettre en place un parcours adapté avec pour objectifs :

- Un repérage des signes précurseurs de troubles du neurodéveloppement grâce à des consultations spécifiques
- L'aide à la coordination des soins par le réseau grâce à des RCP, outil informatisé ...
- L'accès à des soins précoces grâce aux forfaits financés (0-2 ans, >2 ans/5 ans)



Saisie Informatisée des données des enfants via l'outil régional de e-parcours

Le Système d'Information est un module de spécialité du service de e-parcours régional, en appui aux parcours des nouveau-nés vulnérables



Je souhaite être équipé



Flashez ce QR Code

Un déploiement progressif pour une appropriation facilitée

Critères d'inclusion (HAS)

- Age gestationnel ≤ 32 SA + 6 jours ; PN ≤ 1500 g
- Age gestationnel ≤ 34 SA + 6 jours ou PN ≤ 2000 g avec RCIU ou FDR associés
- Pathologie néonatale modérée ou sévère quel que soit le terme (anoxie; choc, lésions cérébrales...)
- Malformations congénitales sévères
- Exposition à l'alcool après 5SA ou à 3 substances toxiques licites ou illicites (tabac, drogues, psychotropes, ...)
- Enfant de mère hospitalisée pour troubles psychiatriques avant ses 6 mois de vie
- Causes infectieuses congénitales et néonatales du 1er mois de vie
- Autres : syndrome transfuseur-transfusé, ictère ...

Critères d'exclusion :

- Refus des parents
- Déménagement



Le Réseau de Périnatalité Nouvelle Aquitaine (RPNA) organise le suivi des enfants vulnérables grâce à une expérimentation Article 51 : le parcours COCON.

Ce dernier est porté par 3 régions (Nouvelle Aquitaine, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Occitanie) et concernera près de 13000 enfants (dont plus de 3200 en Nouvelle-Aquitaine). L'expérimentation va durer 5 ans (de 2022 à 2027).



Un déploiement progressif

